

COMMUNIQUE DE PRESSE

VEOLIA EAU REMPORTE, DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISES, LE CONTRAT DE CONCEPTION ET DE CONSTRUCTION DE L'USINE DE DEPOLLUTION DES EAUX USEES DE LA VILLE D'ANGERS, EN FRANCE

Paris, le 11 juillet 2006 – La Communauté d'Agglomération Angers-Loire Métropole confie à OTV France, filiale de Veolia Eau Solutions et Technologies, et à ses partenaires, le contrat de conception et de construction de la nouvelle usine de dépollution des eaux usées de la ville d'Angers. D'un montant global d'environ 55 millions d'euros, dont près de 21 millions d'euros pour la part réalisée par Veolia Eau, ce contrat prévoit la démolition de la station existante ainsi que la construction complète d'une nouvelle station sur le site de la Baumette.

La réalisation de cette nouvelle usine a été confiée à un groupement réunissant la société OTV France (Veolia Eau), mandataire du groupement et les sociétés Sogea Construction, Sogea Atlantique, Blandin Fonteneau (groupe Eiffage), IRH ainsi que les cabinets d'architectes Le Priol et de Coquereauumont.

La nouvelle station couvrira une surface de 90 000 m². Sa capacité sera portée à 285 000 e/h, soit 65 000 m³/jour, avec un débit de pointe de 5 500 m³/heure par temps de pluie. La solution technique retenue comprend un traitement primaire, un traitement secondaire par biofiltration grâce au procédé breveté Biostyr® de Nitrification/Dénitrification simultanée, un traitement tertiaire du phosphore, une digestion des boues et un séchage thermique. La livraison de cette usine est programmée pour la fin de l'année 2011.

La qualité de l'eau traitée, rejetée dans la Maine, un kilomètre avant sa jonction avec la Loire, répondra ainsi aux normes européennes les plus exigeantes pour le traitement de l'azote et du phosphore. Enfin, l'un des points clé de la réussite de notre projet repose sur l'architecture de la station, parfaitement intégrée en entrée de ville.

« Cette nouvelle station à Angers représente pour Veolia Eau un projet exemplaire, tant sur le plan technique qu'environnemental. En effet, les solutions retenues, à la pointe des technologies de traitement, permettront aux rejets d'être en totale conformité avec les dernières normes européennes, tout en s'inscrivant dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) » a précisé Antoine Frérot, Directeur Général de Veolia Eau.

Veolia Eau, Division Eau de Veolia Environnement, est le premier opérateur mondial des services de l'eau. Spécialiste de la gestion déléguée des services d'eau et d'assainissement pour le compte de collectivités locales ou d'entreprises industrielles et tertiaires. Il est aussi l'un des premiers concepteurs mondiaux de solutions technologiques et de construction d'ouvrages nécessaires à l'exercice des services de l'eau par le biais de sa filiale Veolia Eau Solutions et Technologies. Veolia Eau dessert 108 millions de personnes dans le monde avec un chiffre d'affaires, pour l'année 2005, de 8,9 milliards d'euros et 70.700 collaborateurs. www.veoliaeau.com

Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE et NYSE : VE) est le leader mondial des services à l'environnement. Présent sur les cinq continents avec plus de 250.000 salariés, le groupe apporte des solutions sur-mesure aux industriels comme aux collectivités dans quatre activités complémentaires : la gestion de l'eau, la gestion des déchets, la gestion énergétique et la gestion des transports de voyageurs. Veolia Environnement a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 25,2 milliards d'euros. www.veolia.com

Informations complémentaires :

Le projet s'inscrit dans une démarche HQE (Haute Qualité environnementale) avec notamment :

- la couverture et la désodorisation de tous les bassins de traitement permettant un traitement optimal des nuisances olfactives,
- la mise en oeuvre de plus de 200 m² de panneaux solaires pour la climatisation des locaux, ce qui constituera une des plus importantes implantations de panneaux solaires du Grand Ouest,
- la réutilisation partielle de l'eau traitée pour les besoins du site ainsi que la récupération des eaux de pluie pour l'arrosage du parc paysager,
- la valorisation des boues en agriculture,
- sur le plan architectural, la compacité des installations permettant de restituer le parc paysager à la collectivité (Architectes : Patrick Le Priol et Anne & Pierre de Coquereaumont).

Contact analystes et investisseurs institutionnels : Nathalie Pinon - Tél +33 (0)1 71 75 01 67

Retrouvez les communiqués de presse sur notre site : <http://www.veolia-finance.com>